

Commission Enseignement Secondaire

Compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2016

Étaient présents ou représentés :

- **Membres titulaires**

- Étaient présent(e)s : Paul Andreo, Jean-Marc Epelbaum, Benjamin Jarry, José Mello, Grégoire Van Steenbrugge
- Étaient représenté(e)s : Antoine Pierucci (représenté par Charline Georges), François Trollet (représenté par Hélène Sigogneau)
- Ont donné pouvoir : Edouard Amara (à Paul Andreo), Pierre Schorter (à Paul Andreo)

- **Invité**

- Jérémie Penninckx (chargé de mission FNEP)

Jérémie Penninckx assure le secrétariat de la réunion.

Monsieur Paul Andreo, Président de la Commission, ouvre la séance à 17h00.

1. TOUR DE TABLE, ÉCHANGE D'INFORMATIONS.

Le Président remercie tous les participants pour leur présence puis invite chacun à se présenter. S'ensuit un tour de table pour évoquer les problématiques et les questionnements des uns et des autres afin de nourrir le temps d'échange.

a) Doit-on prévenir le rectorat pour les sorties et les voyages ?

Paul Andréo s'engage à fournir une réponse développée par mail pour le 7 octobre.

b) Collecte de la taxe d'apprentissage.

Les actions entreprises par la FNEP n'ont pas abouti. Le conseil d'Etat a confirmé la décision qui a retiré le droit à certains établissements privés hors contrat de percevoir la taxe d'apprentissage.

Paul Andreo informe que la FNEP via notamment sa commission *relation institutionnelle* effectue un lobbying auprès des politiques et plus globalement des institutionnels, sur ces sujets sensibles. Dans les prochaines semaines, cette commission rencontrera les candidats aux primaires puis à l'élection présidentielle afin de faire reconnaître notre système éducatif et nos valeurs.

c) Présomption de sous notation au baccalauréat

Charline Georges fait part de l'étonnement de son établissement face à des résultats très nettement en deçà des espérances pour sa série S (épreuves de mathématiques et chimie), au regard des moyennes de l'année et des ressentis des élèves après examens.

Les élèves ont pu avoir accès à leur copie corrigée pendant 1 mn, durée bien trop courte pour lever les doutes.

Le Cours Saint Hilaire et les élèves vont entreprendre une action pour consulter les copies, les faire recorriger par des enseignants membres de jury sous contrôle d'huissier pour s'assurer de la correction impartiale desdites copies.

Jean-Marc Epelbaum et Paul Andréo font également part d'expériences similaires dans le passé.

La commission souhaite aborder avec le Conseil fédéral la manière dont la Fédération peut accompagner ou appuyer les établissements dans ce genre de cas. La piste d'un courrier appuyé par la Fédération est envisagée.

d) Fonds social européen (FSE)

Grégoire Van Steenbrugge partage ses démarches afin d'obtenir une subvention du Fonds social européen qui prône, notamment dans son programme, la promotion de l'éducation, l'acquisition de compétences ainsi que l'apprentissage.

Selon les critères définis, les établissements privés hors contrat sont susceptibles d'obtenir des subventions. Or dans la réalité des faits, ces aides ne vont que très rarement aux écoles privées hors contrat et demande de très nombreuses démarches administratives qui se soldent souvent par des fins de non recevoir, que ce soit par les Conseils généraux ou les Groupements d'intérêt public (GIP).

Grégoire Van Steenbrugge encourage néanmoins ses confrères à engager des démarches et pose la question de l'action de la FNEP auprès des organismes intermédiaires qui gèrent la gestion de ces fonds.

e) Modification du régime d'ouverture des établissements scolaires hors contrat

Paul Andréo informe les membres de la commission que la FNEP mène un combat contre la modification du régime d'ouverture des établissements scolaires hors contrat.

Sous couvert de son projet de loi « Égalité et Citoyenneté », et dans un contexte plus général de restriction des libertés, le ministère de l'éducation nationale envisage de modifier le système d'ouverture des établissements scolaires hors contrat pour passer d'un régime de déclaration à un régime d'autorisation préalable. Le motif avancé est la lutte contre le risque de radicalisation de la jeunesse.

La FNEP est mobilisée sur ce sujet. Une lettre conjointe avec la Fondation pour l'école a été publiée et une réunion avec Monsieur Noblecourt directeur adjoint au cabinet de la ministre de l'Éducation nationale a eu lieu.

f) Charte de la FNEP

Benjamin Jarry fait constater que de nombreuses écoles se créaient dont certaines semblent avoir des valeurs non concordantes avec celles de la FNEP. Il est ainsi évoqué une charte FNEP qui puisse définir les établissements adhérents et le cas échéant, filtrer certaines écoles.

Paul Andréo fait état de l'existence d'une ancienne charte « Fnepl » et met en garde contre les divisions que les chartes suscitent parfois.

La commission souhaite également soumettre au Conseil Fédéral, que la validation des adhésions ne se fasse plus par le bureau, mais après validation par la commission concernée.

2. PROPOSITION D'ACTION DE COMMUNICATION DE LA FNEP NOTAMMENT EN FAVEUR DU SECONDAIRE

a) Colloque FNEP

La FNEP souhaite organiser un grand colloque à Paris au mois de Mars. Il aura pour ambition de sensibiliser la classe politique sur l'enseignement privé indépendant et d'immiscer nos problématiques et revendications dans le débat politique.

Il doit être un temps fort de la Fédération et de ses adhérents. Il aura pour thème l'accès à l'enseignement privé indépendant en Europe. Un groupe de travail a été créé pour organiser et coordonner cet événement. La date et le lieu seront communiqués très prochainement.

b) Livre Blanc de la FNEP

Le livre blanc de la FNEP « Les paradoxes de l'enseignement privé indépendant » édition 2016 est dans sa phase de finalisation. Il s'agit d'un « carnet de route » de la Fédération. Il sera disponible fin octobre pour nos adhérents, politiques et autres acteurs institutionnels.

c) Site Internet et proposition annuelle

Un constat est fait sur le côté purement juridique RH du site Internet de la Fédération et qu'il ne s'adresse par conséquent, qu'aux dirigeants des écoles. La commission pense qu'il serait intéressant de consacrer des actualités sur des initiatives pédagogiques ou autres réalisées dans les établissements.

La commission suggère la création d'un annuaire gratuit comportant l'ensemble des adhérents. Ce dernier faciliterait la recherche d'écoles pour les parents d'élèves ou les élèves eux même et permettrait une mise en contact simple et rapide à l'image de ce qui se fait pour les médecins avec le site Doctolib ou id garages pour la mécanique auto.

3. ELECTIONS

Paul Andréo Président de la commission fait savoir qu'il souhaite se représenter à ce poste.

Grégoire Van Steenbrugge fait quant à lui acte de candidature au poste de secrétaire.

Ces membres sont élus à l'unanimité par la commission. Conformément au règlement intérieur de la FNEP, ces nouveaux mandats prendront effet le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 2 ans.

4. QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses ayant été traitées lors du point 1 et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

Le Président de la Commission
Paul Andréo

